



RÉUNION DES ASSOCIATIONS DE RÉGULATION



Armenia, Colombie
19 septembre 2011

Rapport du Président

Introduction

A l'invitation de M. Brahima Sanou, Directeur du Bureau de développement des télécommunications de l'UIT et en application de la Résolution 48 (Rév. Hyderabad, 2010) – Renforcement de la coopération entre régulateurs de télécommunications – appelant l'UIT à organiser, coordonner et faciliter les activités visant à promouvoir l'échange d'informations entre régulateurs et organismes de réglementation sur les grandes questions de réglementation, aux niveaux international et régional, la réunion des associations de régulation organisée par le Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'Union internationale des télécommunications (UIT), en collaboration avec le Ministère des technologies de l'information et de la communication et la Commission de régulation des communications (CRC) de la Colombie s'est tenue au Cultural Metropolitan Convention Centre d'Armenia (Colombie) dans l'après-midi du 19 septembre 2011.

Cette réunion, tenue la veille du Forum mondial des chefs d'entreprise du secteur des TIC (GILF) et de l'édition 2011 du Colloque mondial des régulateurs (GSR), a été présidée par M. David Pérez Tavares, Président de REGULATEL, Secrétaire d'Etat de la République dominicaine et Président du Comité exécutif d'INDOTEL. Ont participé à la réunion 53 délégués représentant neuf associations régionales de régulateurs : ARCTEL-CPLP, AREGNET, ARTAC, CRASA, FRATEL, REGULATEL, OCCUR et ARTAO.

L'UIT était représentée par M. Brahima Sanou, Directeur du BDT. Des exposés¹ ont été présentés par des représentants de REGULATEL, CRASA, ARCTEL-CPLP, ARTAO, AREGNET, FRATEL et l'UIT.

Les thèmes de discussion cette année étaient les suivants: i) Viabilité des associations de régulation et soutien financier; ii) Maintien de l'efficacité des échanges d'informations et de données d'expérience entre organismes nationaux chargés de la réglementation; iii) Présentation du Centre d'échange d'informations sur les décisions prises dans le domaine de la réglementation des TIC (ICTDec); iv) Renforcement de la coopération entre l'UIT et les associations régionales de régulation.

Le compte rendu de la réunion a été, à titre d'information, pendant la session du GSR-11 intitulée "Voie à suivre".

¹ Les exposés peuvent être consultés sur: <http://www.itu.int/ITU-D/treg/Events/Seminars/GSR/GSR11/rras11/agenda.html>.

Remarques de bienvenue

Des déclarations liminaires ont été prononcées par **M. C. Lizcano Ortiz**, Directeur exécutif de la CRC (Colombie) et Président du GSR-11, **M. Brahima Sanou**, Directeur du BDT, et **M. David Pérez Tavares**, Président de REGULATEL, Secrétaire d'Etat de la République dominicaine et Président du Comité exécutif d'INDOTEL.

Dans ces remarques liminaires, les orateurs ont souligné que la réunion des associations de régulateurs était le cadre idéal pour renforcer l'échange d'expériences. Tous les régulateurs des différents pays ont des objectifs communs. Dans tous les pays, les TIC sont le moteur de l'économie. Les enjeux de la réglementation et de la définition des politiques publiques se ressemblent, partout dans le monde, et il est important que chaque association de régulateurs sache ce que font les autres. M. Lizcano a exprimé l'espoir que cette réunion ait des résultats fructueux, ce qui inciterait les différentes associations à mettre leurs projets en commun. Il s'est dit honoré que cette réunion se tienne en Colombie.

M. D. Pérez Tavares, a souhaité la bienvenue à tous les participants et a mis en avant le travail effectué par l'UIT – promotion des forums et des associations de régulateurs – au service du secteur des TIC. Il a fait remarquer que REGULATEL s'employait sans relâche à harmoniser et consolider les activités et les échanges d'informations entre les régulateurs de la région. Il a remercié la Commission européenne pour son aide, qui contribue à assurer la viabilité financière de l'association. La crise financière mondiale place les associations de régulation dans une situation délicate et cette réunion a pour objet de trouver comment y faire face. Il a remercié tous les participants de leur présence.

M. B. Sanou, a remercié les autorités colombiennes pour leur hospitalité et a déclaré que les associations de régulateurs contribuaient à aider les régulateurs à définir leurs politiques. La Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-10) a révisé la Résolution 48 sur le renforcement de la coopération entre régulateurs de télécommunications et a appelé le BDT à continuer de coordonner et de faciliter les activités communes en matière de politique et de réglementation des télécommunications, à la recherche de bonnes pratiques, avec des organisations et institutions régionales et sous-régionales. Le fait que la réunion des associations de régulation soit organisée pour la première fois cette année de manière autonome, et non pas en parallèle avec le GILF, témoigne de l'importance de ces associations pour l'UIT et permettra de débattre de questions urgentes, par exemple d'analyser la viabilité des associations de régulation. M. Sanou a annoncé la création d'un nouvel outil – la plate-forme en ligne de mise en réseau – qui permet aux participants de se mettre en relation les uns avec les autres sans avoir besoin de leurs coordonnées, leur propose des fonctions de calendrier et de réservation de salles de réunion, et est accessible aussi bien sur le web que par téléphone mobile. Enfin, il a insisté sur le fait que l'UIT continuera à offrir son appui et sa coopération pour intensifier et renforcer les activités des associations et tirera profit du travail réalisé par les associations sur les bases de données d'informations et de statistiques.

Session 1: Viabilité des associations de régulation et soutien financier: expériences des associations de régulations

M. G. Peña, Secrétaire général de REGULATEL, a fait une présentation sur la viabilité des associations de régulation et sur l'expérience de REGULATEL. Il a fait remarquer que l'Amérique latine est une vaste région qui compte plus de 500 millions d'habitants sur un territoire de 21 millions de kilomètres carrés et où le taux de pénétration de la téléphonie mobile atteint presque 100%. REGULATEL a de nombreuses activités et les 20 membres de cette association de régulateurs dans la région et les 3 observateurs européens peuvent échanger des informations. Jusqu'alors, REGULATEL a bénéficié de l'aide financière de la Commission européenne; en effet, dans la région, plusieurs régulateurs ont des problèmes juridiques pour contribuer économiquement au fonctionnement de l'association. Pour l'avenir, il faudra trouver un appui

financier solide. En 2012, l'aide de la Commission européenne prendra fin et il faudra trouver d'autres solutions. Un questionnaire a été envoyé à toutes les associations de régulation pour les interroger sur les difficultés rencontrées dans leurs activités. Il en ressort que 80% des associations de régulation ont un problème de viabilité financière. Il faut des ressources financières et humaines reposant sur des bases fiables.

REGULATEL se demande s'il est préférable de maintenir la structure actuelle, avec un secrétariat permanent et un Forum, ou de ne conserver que le Forum, sans personnalité juridique et avec d'autres méthodes de travail. Cette seconde solution serait regrettable car le travail de l'association est très utile aux régulateurs. Grâce à ses bases de données et statistiques sur les indices en matière de TIC, REGULATEL fournit des données utiles à toute la région, ainsi qu'aux opérateurs, aux utilisateurs finals et à l'ensemble du secteur des télécommunications. M. Peña a rappelé que REGULATEL collaborait depuis 14 ans avec l'AHCIET pour inciter les milieux universitaires à participer et a insisté sur la priorité que constitue l'établissement d'un plan stratégique. Il a remercié l'UIT de son appui et a réaffirmé qu'il fallait intensifier les réunions et les échanges entre associations de régulateurs.

Le représentant d'**ARCTEL-CPLP** a dit que son association, qui regroupe des régulateurs des TIC des pays lusophones, n'a pas de structure analogue à celle de REGULATEL, mais travaille dans le cadre d'un Forum des régulateurs des télécommunications, d'un groupe de travail sur les indicateurs, d'une base de données mondiale sur la réglementation et travaille actuellement à la rédaction d'un manuel et de lignes directrices sur la réglementation. Il a souligné l'importance de la collaboration entre toutes les associations de régulation et a noté que la viabilité était l'une des questions les plus urgentes, au même titre que les problèmes liés à l'itinérance. Il a proposé d'encourager la recherche d'un accord entre opérateurs pour un tarif préférentiel et de créer un fonds susceptible de financer des activités rentables, mais les opérateurs hésitent à y contribuer. Il a enfin déploré qu'une réunion d'une demi-journée soit trop courte car les associations de régulateurs ont besoin de plus de temps pour leurs débats.

La déléguée de la **CRASA** (Communications Regulators' Association of Southern Africa) a brièvement présenté son association, créée en 1997 sous le nom de TRASA et financée au départ par la United States Agency for International Aid (USAID) et par l'UIT. Cet appui financier a pris fin et les cotisations annuelles des 15 membres ne peuvent couvrir le financement des huit projets en cours. Elle a ajouté qu'il existait un trop grand nombre d'associations de régulation en Afrique et a réaffirmé la nécessité de consolider et de mener à terme les projets entrepris à l'échelle régionale. Elle a remercié l'UIT de l'assistance fournie à la CRASA.

Le représentant de **FRATEL** (Réseau francophone de la Régulation des Télécommunications) a expliqué que FRATEL était une institution composée de régulateurs des télécommunications de pays francophones. FRATEL n'a pas de financement à proprement parler, mais ses membres accueillent les réunions. L'organisation est dotée d'un comité de coordination, avec un président et deux vice-présidents, et se réunit habituellement une fois par an. La réunion de cette année aura lieu les 7 et 8 novembre en Guinée Conakry.

Le représentant d'**AREGNET** (Réseau arabe de régulateurs des télécommunications et des technologies de l'information) a dit qu'AREGNET, dont le secrétariat se trouve en Algérie, est présidé, par roulement, par l'un de ses membres. L'association a pour but de promouvoir des pratiques réglementaires cohérentes dans les pays de la région des Etats arabes. AREGNET est Membre de Secteur de l'UIT et le chef du Bureau régional de l'UIT pour les Etats arabes participe à ses réunions où il a, depuis 2004, le statut d'observateur. AREGNET réalise des études et soutient des projets présentés par les régulateurs des télécommunications de pays arabes. Ses résultats et études sont transmis chaque année à l'assemblée générale. En 2011, des rapports ont été publiés, entre autres sur l'informatique dématérialisée, la protection en ligne des enfants et les changements climatiques, l'objectif étant d'échanger des informations et de créer des économies d'échelle dans un cadre réglementaire. Des ateliers sont aussi organisés, souvent avec la collaboration du BDT et du Bureau de zone de l'UIT.

La déléguée de l'**ARTAO** (Assemblée des régulateurs des télécommunications de l'Afrique de l'Ouest) a déclaré que l'ARTAO comptait 15 Etats membres et assurait le suivi de plusieurs projets, dont le dernier en date concerne les câbles sous-marins, afin d'encourager l'harmonisation des procédures réglementaires. L'ARTAO organise des séminaires et des ateliers, mais, tout comme les autres associations, rencontre des problèmes de viabilité financière. Elle a convenu qu'il y avait un trop grand nombre d'associations de régulation en Afrique et a regretté le manque de collaboration entre ces associations. Les possibilités de réalisation de leurs projets sont tributaires des sources de financement. Il est nécessaire de renforcer les ressources humaines (on compte un secrétaire, plus un ou deux collaborateurs).

Le délégué de la **Tunisie** a commenté que les associations de régulateurs sont habituellement créées en fonction de critères linguistiques ou géographiques, ce qui explique que certains pays arabes soient membres de trois associations de régulateurs. Les régulateurs n'ont pas besoin d'un super-régulateur. Une association de régulation peut donner des directives, mais leur application relève des pays membres. Avec ces associations, le problème n'est pas forcément financier, mais peut concerner la mise en application de leurs décisions.

Le délégué d'**ARCTEL** a déploré l'absence du représentant de l'Europe. En effet, la situation des associations des pays européens est différente de celle de toutes les autres associations de régulateurs. Il est probable que les pays européens vont se regrouper au sein de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (ORECE) et que l'Europe aura un régulateur européen unique au lieu de régulateurs nationaux.

Session 2: Présentation des outils de la Division RME: Centre d'échange d'informations sur les décisions réglementaires prises dans le secteur des TIC (ICTDec)

M. M. Fall, Chef de la Division de l'environnement réglementaire et commercial du BDT, a fait une présentation d'ICTDec, ressource en ligne qui donne accès aux décisions d'ordre réglementaire prises par des organismes décisionnels du monde entier dans le secteur des TIC. ICTDec donne un accès unifié et simplifié à des milliers de décisions consultables sur le web, aussi bien qu'à des décisions qui ne peuvent être consultées en ligne. Ce Centre facilite les échanges internationaux d'informations, d'expériences et de précédents juridiques entre les parties prenantes en matière de règlement des différends et a pour objet de promouvoir la mise en application de techniques efficaces de prise de décision.

ICTDec a récemment été mis à jour et permet désormais aux organismes décisionnels de télécharger les décisions directement dans la base de données en six langues. Cette base de données est accessible aux associations de régulation, qui peuvent l'alimenter et y trouver des informations utiles sur les différends juridiques liés aux TIC. M. Fall a invité toutes les associations régionales à désigner un coordonnateur et à jouer un rôle actif dans le Centre ICTDec.

Session 3: Comment échanger des informations et des données d'expérience entre associations de régulation?

M. G. Peña a fait une présentation sur les méthodes possibles d'échanges d'informations et d'expériences entre associations de régulation, par exemple dans le cadre de réunions et de sites web. Il a mentionné la recherche d'une position commune par le biais de réunions, de groupes de travail et de publications, de programmes et de formations d'excellence suivis à ce jour par plus de 1 000 fonctionnaires des organismes de régulateurs de la région.

Les 14 réunions organisées chaque année par REGULATEL avec les opérateurs d'Amérique latine, en complément des 14 autres réunions organisées avec les régulateurs, sont une excellente occasion de recueillir des informations. Les groupes de travail de REGULATEL sur les politiques, le large bande, les indicateurs régionaux et l'itinérance sont également très importants. Chacun d'eux approuve un plan d'action au début de chaque année. L'orateur a aussi mentionné le programme d'excellence: chaque année, le régulateur espagnol décide d'un thème et invite des représentants des régulateurs d'Amérique latine à l'étudier pendant six mois. Dans le cadre de ce programme, entre 5 et 8 personnes d'Amérique latine se rendent chaque année à Barcelone au

siège de la CMT pour effectuer un stage de six mois afin d'apporter l'expérience de leur région et d'apprendre auprès du régulateur espagnol.

M. Peña s'est dit favorable à l'idée d'organiser une réunion des associations de régulateurs sur une journée entière et a proposé la tenue d'une deuxième réunion entre les deux GSR, réunion qui pourrait être accueillie par l'UIT à Genève.

M. Fall a présenté les réponses au questionnaire élaboré avec REGULATEL et a suggéré la tenue de forums de discussion en ligne, pour limiter le nombre de réunions présentielles et les dépenses y afférentes. L'UIT dispose d'outils tels que le G-Rex, ICTDec et ICTEye, qui peuvent faciliter le travail des associations de régulation. Pour l'orateur, des méthodes de travail ciblant des projets ponctuels et limités dans le temps pourraient faciliter les besoins en financement.

Remarques de clôture

Le Directeur du BDT, **M. Sanou**, a remercié tous les participants pour l'excellence de leurs présentations sur des sujets d'actualité et a ajouté que toutes les associations de régulation butaient manifestement sur le problème du financement. Les régulateurs ont de l'argent, mais les associations de régulateurs font face à des difficultés financières. Il faut donc se demander quelle valeur ajoutée ces associations pourraient apporter aux régulateurs. Dans certains pays, les Fonds pour le service universel restent inutilisés et pourraient être affectés aux associations de régulateurs. Concernant la durée de la réunion, il s'est demandé si, à l'avenir, celle-ci ne devrait pas être réservée aux associations de régulation, ce qui impliquerait le traitement de questions importantes justifiant une réunion d'une journée entière, ou si elle pourrait être ouverte aux régulateurs nationaux, en vue de résoudre des problèmes qui ne sont pas examinés dans le cadre du GSR. Cinq jours pleins de réunions (réunion des associations de régulation, GILF et GSR) représentent sans doute une durée trop importante pour les hautes personnalités qui assistent au GSR.

M. C. Lizcano Ortiz, a déclaré que tous les régulateurs d'une même région font face à des enjeux très similaires et a réaffirmé l'importance des échanges d'expériences et d'idées au moyen d'une base de données créée dans différents pays. Pour toutes les associations de régulation, l'UIT est, et continuera à être, un partenaire stratégique.

Le Président, **M. D. Pérez Tavares**, a remercié tous les participants et a déclaré la réunion close.
